

N/REF : 2/11/2025 11H06 C:024870 I:33255

FONCIA FF IMMO

V/Appel du Dimanche 02/11/2025 a 11H06

**1 PLACE DE METZ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 38 THIERS
38 RUE THIERS
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 16 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N38 THIERS - LOGEMENT AU 3EME DE MR LENGLET - TEL 06 35448478
MEMBRE DU CONSEIL SYNDICAL MR QUINZIN - TEL 06 48006759

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN REFOULEMENT DANS LE LOGEMENT, ATTENTION
COLONNE FRAGILE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 02/11/2025 A 13H45 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
LENGLET.

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE EVACUATION EAUX VANNES.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage Privatif 1h+Dépl.0 a 10km	1	110,55	110,55
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	55,27

TOTAL H.T.	165,82
T.V.A. a 10,00%	16,58
TOTAL T.T.C.En EURO	182,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN